

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES




POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 31 du 25 Octobre 2001 - 4 pages

MAÏS

Sondages larvaires

Effectuée en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et plusieurs organismes stockeurs, la prospection pyrale sésamie a porté sur **292 parcelles** (119 en Charente-Maritime, 38 en Charente, 57 en Deux-Sèvres et 78 en Vienne).

Pyrale

Par rapport à l'an dernier, on constate une stagnation, voire une **légère diminution des populations** : aucune parcelle ne dépasse 0,9 larve par plante et la moyenne cantonale la plus élevée est de **0,5**.

* **En Charente-Maritime**, les populations se maintiennent à un niveau très faible, en général proche de zéro.

* **En Deux-Sèvres**, aucune valeur parcellaire ne dépasse 0,5 et les infestations sont en légère diminution avec 84 % des parcelles dans la classe 0 à 0,2, y compris dans le secteur caractérisé par des valeurs légèrement «plus élevées» les années précédentes (Lezay, Melle, Sauzé-Vaussais).

* **En Charente**, la légère progression notée les années précédentes dans certains secteurs ne se confirme pas : 84 % des parcelles ont moins de 0,5 larve par plante ; le risque pyrale reste nettement moins préoccupant que le risque sésamie.

* **En Vienne**, une légère diminution des populations est constatée ; on retrouve les niveaux observés en 98 et 99 avec moins de 0,2 larve par plante dans 84,5 % des parcelles et seulement **2,5 %** dans la classe de niveau maximum (**0,5 à 0,7 larve par plante cette année**). Les parcelles en monoculture sans labour sont davantage représentées dans les niveaux d'attaque les plus «élevés». **Le tiers Nord de la Vienne** reste considéré comme une **zone à risque élevé**, les niveaux d'attaque y sont très variables en absence de traitement.

Sésamie

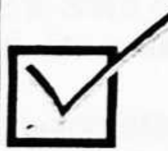
* **En Charente-Maritime**

La répartition des parcelles par classe d'attaque montre une légère baisse des infestations par rapport à l'an dernier avec 81 % des parcelles ayant moins de 0,5 larve par plante, 10 % dans la classe 0,5 à 1 et 9 % avec plus d'une larve par plante.

Comme les années précédentes, les secteurs **Sud et Ouest du département** sont caractérisés par d'assez fortes attaques avec une moyenne cantonale de larves par plante supérieure à 0,3, voire à 0,8 dans certains cas (Archiac, Jonzac, Marennes, Mirambeau).

On note une légère baisse des populations par rapport à 2000 au Nord d'une ligne Rochefort - Loulay.

La sésamie reste un **ravageur à prendre en compte très sérieusement** dans ce département.



Prochain bulletin le 07 Novembre 2001



Réunion régionale «GRANDES CULTURES»
Vendredi 30 Novembre 2001 au Lycée Agricole de Melle (79)

Bulletin d'inscription page 2

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directeur gérant :
L. JUILLARD-CONDAT

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
rpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

• En Deux-Sèvres
La situation est stationnaire. La présence du ravageur est limitée à quelques secteurs du Sud du département, avec une intensité faible en général (Brioux...).

• En Charente
La présence significative de la sésamie dans ce département se confirme avec des infestations dépassant 0,5 larve par plante dans 21 % des parcelles. Cette tendance est surtout marquée dans la moitié Sud du département (Barbezieux, Montmoreau, Montbron, Villebois la Valette...). Dans les secteurs Nord (Villefagnan et Ruffec), la pression du ravageur est en léger retrait.

• En Vienne
Signalée de façon anecdotique en 1999 et 2000 dans le Sud du département, la sésamie a été davantage présente en 2001.
Elle a été observée dans 11 parcelles sur 78 (dont 3 en semis très tardifs particulièrement favorables aux attaques). Situées surtout dans le 1/3 Sud Est du département, ces parcelles sont caractérisées en général par de très faibles niveaux d'attaque.
Sur la carte ne figurent que les cantons où la sésamie a été **effectivement observée** (précisons que pour Gençay et Civray, les valeurs sont très proches de zéro).
Cette «remontée» de la sésamie vers le Nord de la région est à mettre en relation avec les successions d'automne et d'hiver particulièrement doux.

LUTTE COLLECTIVE
Dans les secteurs concernés, le broyage des cannes et le déchaumage des collets dès la récolte est indispensable pour limiter le stock larvaire.

COLZA : Stade 2 à 10 feuilles

Ravageurs

Grosses altises

Le vol est entré dans sa **phase terminale**. On enregistre 169 captures à ce jour.
Les traitements ont dû être réalisés en Sud Deux-Sèvres, dans la région de Surgères et sur la plaine de Thouars, ils sont inutiles ailleurs.

Pucerons

Les pucerons verts et les pucerons cendrés cohabitent sans problème sur les parcelles de colza. Actuellement, ils sont présents dans de nombreuses situations. Certaines parcelles **atteignent le seuil d'intervention**. Les pucerons à l'automne font partie des ravageurs à ne pas sous-estimer. A cette époque, il ne faut compter sur **aucune régulation naturelle**. Les auxiliaires sont absents ; on va atteindre rapidement les limites thermiques au développement des mycoses, et les pucerons **résistent au froid**. Les deux espèces peuvent être **vectrices de viroses**. Trop souvent, on observe des **colonies de pucerons** à la reprise de végétation qui correspondent à des **reliquats d'automne**.
*Intervenez avec un aphicide spécifique dès que vous avez **deux pieds sur dix** porteurs de pucerons.*

Maladies

Phoma

La maturation atteint un niveau très élevé et de fortes projections ont été observées sur les piéges passifs.
En parcelles, le nombre de macules a nettement progressé.
Ne plus intervenir sauf cas particuliers (situations très tardives à 2 feuilles à risque parcellaire élevé).

CEREALES : Stade levée à 2 F.

Pucerons

A la tour de Biard, des captures significatives ont eu lieu jusqu'au 20 octobre ; les conditions climatiques devraient à nouveau être favorables aux déplacements des pucerons les prochains jours.
Pour les semis de début Octobre (stade 2 feuilles), non traités Gaucho ou Férial, une protection est nécessaire dès que possible.
Pour les nombreuses parcelles au stade levée à 1-2 feuilles, non traitées Gaucho ou Férial, une grande vigilance s'impose et une protection risque de s'avérer nécessaire (même si le seuil de 10 % pieds porteurs n'est pas atteint, un traitement est à prévoir lorsque des populations plus faibles se maintiennent pendant 8 à 10 jours).

Limaces

Les conditions actuelles sont très favorables à leur activité.
A surveiller dès la levée et intervenir si nécessaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION

*à retourner **avant le 15 Novembre 2001** pour la bonne organisation de la Journée*

M., Mme, Melle : ....

Adresse : ....

Société/Organisme : .... Observateur PV OUI O NON O

désire s'inscrire à la Journée Régionale 2001

Repas OUI O NON O .... Facture OUI O NON O

Frais d'inscription : Repas + Recueil 2001 = 31 Euros ou 203 Francs
Recueil 2001 seul = 15,5 Euros ou 101,50 Francs

Règlement par chèque à l'ordre de la **FREDEC** - ***Inscription gratuite pour les observateurs***

A adresser à : SRPV - FREDEC 13 route de la Forêt 86580 BIARD - Tél : 05.49.62.98.25 - Fax : 05.49.62.98.26